

**ARRÊTÉ DEP-2025-097 PORTANT NOMINATION DU JURY DES BACCALAURÉATS  
PROFESSIONNELS MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE OPTION A : ANIMATION  
ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL ET MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE  
OPTION B : PROSPECTION CLIENTÈLE ET VALORISATION DE L'OFFRE COMMERCIALE**

**La Directrice du Service interacadémique des examens et concours :**

**Vu** les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-93 du code de l'éducation ;

**Vu** l'arrêté du 17 décembre 2018 portant création du baccalauréat professionnel Métiers du commerce et de la vente ;

**Vu** l'arrêté rectoral conjoint DEP-2025-1000 nommant les présidents de jurys aux baccalauréats professionnels ;

**- ARRÊTE -**

**Article 1er** : Le jury d'admission des baccalauréats professionnels métiers du commerce et de la vente option A - animation et gestion de l'espace commercial et métiers du commerce et de la vente option B - prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale pour la session 2025 dans l'académie de Versailles, département du Val d'Oise, est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Gérard PORCHER, enseignant-chercheur

Président adjoint :

Monsieur Diégo AGANIPPE, enseignant

Enseignants :

Monsieur Eddy CHELLY

Madame Mathilde CHESSE

Monsieur Michael LANGLIN

Madame Julie NOUN

Professionnels :

Madame Patricia ARAMINTHE

Monsieur Antoine DESCHUYTTER

**Article 2** : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 05 juin 2025.

La directrice du service interacadémique  
des examens et concours

  
Aurore COLLET